



11 octobre 2022

(22-7640)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: français

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

FRANCE: LOI N° 2021-1382 DU 25 OCTOBRE 2021 RELATIVE A LA REGULATION ET A LA  
PROTECTION DE L'ACCES AUX ŒUVRES CULTURELLES A L'ERE NUMERIQUE

<b>Membre présentant la notification</b>	FRANCE
--	--------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	LOI n° 2021-1382 du 25 octobre 2021 relative à la régulation et à la protection de l'accès aux œuvres culturelles à l'ère numérique
<b>Objet</b>	Droit d'auteur et droits connexes
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2022/IP/FRA/22_5450_00_f.pdf">https://ip-documents.info/2022/IP/FRA/22_5450_00_f.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	Sans objet
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>  La loi n° 2021-1382 vise à mieux protéger les droits des créateurs (notamment dispositif de blocage ou de déréférencement des sites miroirs et mécanisme ad hoc de référé contre les sites de streaming sportifs) et met en place une nouvelle autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM).	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Français
<b>Entrée en vigueur</b>	26 octobre 2021
<b>Autre date</b>	

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	18 juillet 2022
<b>Autres renseignements</b>	
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	

---

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révise.